



**PRÉSENTATION DU PROJET
DE DÉCISION MODIFICATIVE
POUR 2022

Le projet de décision modificative pour 2022 s'équilibre, en dépenses et en recettes réelles et ordre, à la somme de :

4 277 914 €

Il s'agit de la deuxième modification budgétaire du BP 2022, après le budget supplémentaire voté le 23 juin 2022.

La structure de cette décision modificative 2022 se présente ainsi :

	Dépenses	Recettes
Total investissement	881 144,00	881 144,00
Total fonctionnement	3 396 770,00 €	3 396 770,00 €
TOTAL	4 277 914,00 €	4 277 914,00 €

CHAPITRE I

LES RECETTES

Les recettes, d'un montant de **4 277 914 €** se répartissent comme suit :

- ◆ Fonctionnement..... 3 396 770 €
- ◆ Investissement.....881 144 €

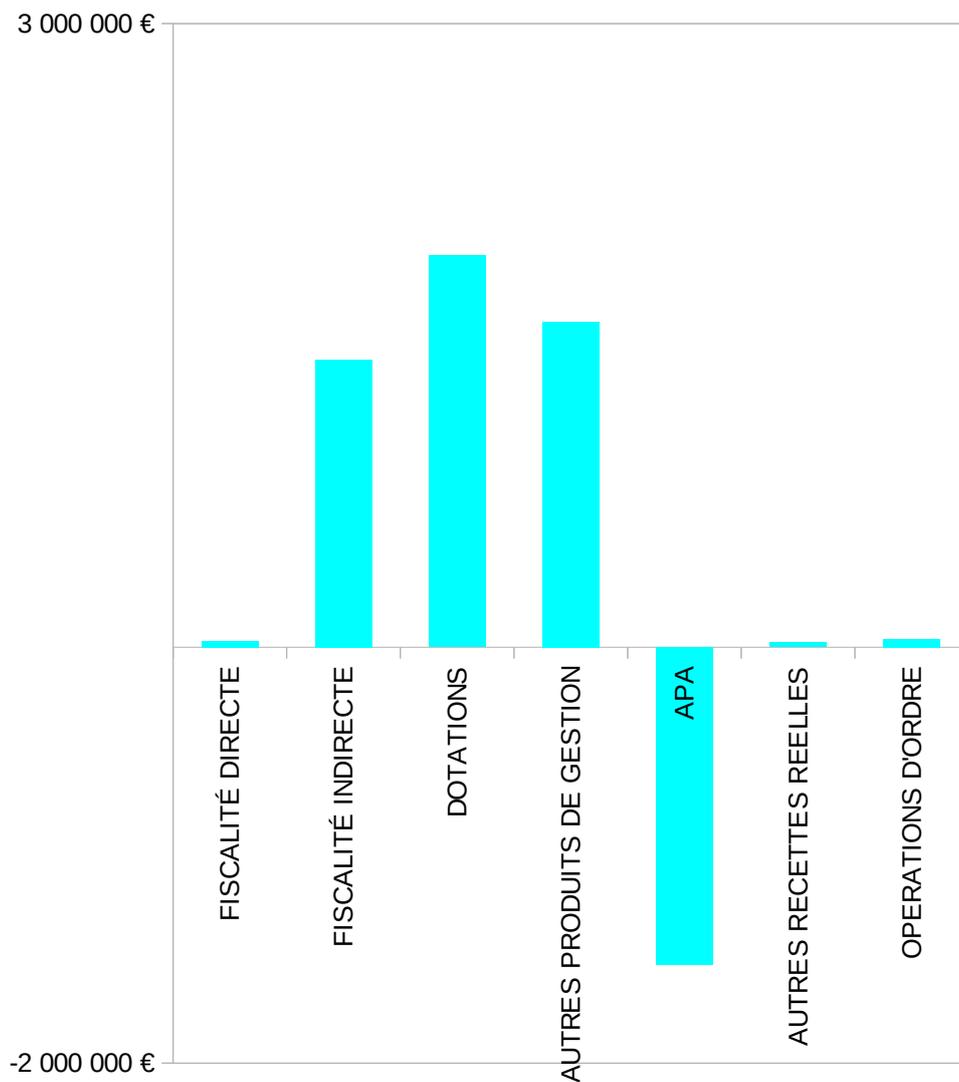
A – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 396 770 €

NATURE	BP 2022	BS 2022	DM 2022	Total crédits 2022
FISCALITE DIRECTE				
CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée).....	11 197 085,00 €	181 272,00 €	0,00 €	11 378 357,00 €
IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) et rôles supplémentaires	5 250 000,00 €	-45 987,00 €	0,00 €	5 204 013,00 €
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	6 134 357,00 €	0,00 €	0,00 €	6 134 357,00 €
Fonds national de péréquation de la CVAE (FNPCVAE).....	619 000,00 €	0,00 €	0,00 €	619 000,00 €
Fonds péréqué (transfert frais de gestion État sur foncier bâti)..	6 778 000,00 €	-273 759,00 €	0,00 €	6 504 241,00 €
Autres	0,00 €	0,00 €	29 655,00 €	29 655,00 €
Sous-total fiscalité directe	29 978 442,00 €	-138 474,00 €	29 655,00 €	29 869 623,00 €
IMPOTS INDIRECTS				
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO).....	45 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	46 000 000,00 €
Taxe additionnelle aux DMTO.....	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €
Taxe départementale ENS.....	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Taxe pour CAUE.....	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de péréquation DMTO.....	7 487 000,00 €	0,00 €	463 246,00 €	7 950 246,00 €
Taxe d'aménagement.....	2 700 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	2 701 000,00 €
T.S.C.A (article 52, article 53 et article 77).....	41 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	41 200 000,00 €
Taxe sur l'électricité (TDCFE).....	3 200 000,00 €	0,00 €	180 226,00 €	3 380 226,00 €
T.I.C.P.E.....	2 800 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800 000,00 €
Autres.....	84 800 000,00 €	-1 550 081,00 €	-261 364,00 €	82 988 555,00 €
Sous-total fiscalité indirecte	187 387 000,00 €	-1 549 081,00 €	1 382 108,00 €	187 220 027,00 €

NATURE	BP 2022	BS 2022	DM 2022	Total crédits 2022
DOTATIONS				
Dotation globale de fonctionnement.....	41 044 488,00 €	69 928,00 €	0,00 €	41 114 416,00 €
FCTVA.....	300 000,00 €	0,00 €	69 593,00 €	369 593,00 €
Dotation générale de décentralisation.....	1 901 823,40 €	-214 787,52 €	532,00 €	1 687 567,88 €
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)...	6 892 183,00 €	0,00 €	0,00 €	6 892 183,00 €
Allocations compensatrices.....	2 033 130,00 €	-23 559,00 €	25 120,00 €	2 034 691,00 €
Sous-total dotations État	52 171 624,40 €	-168 418,52 €	95 245,00 €	52 098 450,88 €
Prestation compensation handicap.....	3 000 000,00 €	0,00 €	1 475 756,00 €	4 475 756,00 €
M.D.P.H.....	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Participations et divers.....	2 945 825,00 €	-413 300,00 €	314 429,00 €	2 846 954,00 €
Participation restauration scolaire (FARPI).....	820 000,00 €	0,00 €	0,00 €	820 000,00 €
Total dotations	58 937 449,40 €	-581 718,52 €	1 885 430,00 €	60 241 160,88 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
Revenus des immeubles.....	956 000,00 €	0,00 €	0,00 €	956 000,00 €
Recouvrements divers (maison de retraite.....)	12 816 000,00 €	453 300,00 €	1 567 000,00 €	14 836 300,00 €
Sous-total autres produits	13 772 000,00 €	453 300,00 €	1 567 000,00 €	15 792 300,00 €
ATTENUATION DE CHARGES				
Remboursement indemnités journalières.....	49 000,00 €	0,00 €	0,00 €	49 000,00 €
RMI/RSA				
R.S.A.....	3 270 298,00 €	0,00 €	0,00 €	3 270 298,00 €
T.I.C.P.E (ex T.I.P.P).....	17 180 812,00 €	0,00 €	0,00 €	17 180 812,00 €
F.M.D.I.....	1 600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600 000,00 €
Autres produits RSA/RMI (indus,fse.....)	1 880 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 880 000,00 €
Sous-total RMI/RSA	23 931 110,00 €	0,00 €	0,00 €	23 931 110,00 €
APA				
Dotation C.N.S.A.....	12 900 000,00 €	0,00 €	-1 535 000,00 €	11 365 000,00 €
Indus et annulations.....	485 000,00 €	-53 000,00 €	5 000,00 €	437 000,00 €
Sous-total APA	13 385 000,00 €	-53 000,00 €	-1 530 000,00 €	11 802 000,00 €
AUTRES RECETTES				
Produits des services du domaine.....	2 219 039,00 €	9 800,00 €	-11 763,00 €	2 217 076,00 €
Produits financiers.....	400 435,00 €	0,00 €	0,00 €	400 435,00 €
Produits exceptionnels.....	264 911,13 €	85 781,74 €	35 780,00 €	386 472,87 €
Reprise sur provision.....	161 000,00 €	599 000,00 €	0,00 €	760 000,00 €
Sous-total autres recettes	3 045 385,13 €	694 581,74 €	24 017,00 €	3 763 983,87 €
Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	40 208 236,57 €		40 208 236,57 €
TOTAL RECETTES REELLES de FONCTIONNEMENT	330 485 386,53 €	39 033 844,79 €	3 358 210,00 €	372 877 441,32 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	11 949 900,00 €	0,00 €	38 560,00 €	11 988 460,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	342 435 286,53 €	39 033 844,79 €	3 396 770,00 €	384 865 901,32 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

3 396 770 €



I – LA FISCALITÉ DIRECTE : 29 655 €

Autres impôts locaux :

Il s'agit de rôles supplémentaires d'IFER (Imposition Forfaitaire sur les entreprises de réseaux).

II – LA FISCALITÉ INDIRECTE : 1 382 108 €

1°) Les Droits de mutation : 1 000 000 €

Au BP 2022, il a été inscrit 45 millions d'euros au regard des encaissements 2021. La dynamique étant toujours soutenue à ce jour, je vous propose de rajouter un million d'euros à cette décision modificative.

2°) Le Fonds national de péréquation des DMTO : 463 246 €

Suite à la notification définitive du fonds de péréquation, je vous propose de réajuster les prévisions du BP de + 6,18 %.

3°) La Taxe sur la consommation finale d'électricité : 180 226 €

Comme vous le savez, depuis le début de l'année le mode de reversement de la taxe a changé : dorénavant, ce ne sont plus les fournisseurs d'électricité qui nous reversent la taxe mais l'État, qui vient de nous notifier le montant 2022 attendu. J'ai donc réajusté le montant prévu au BP.

4°) La fraction compensatoire du foncier bâti : - 261 364 €

Il s'agit de la compensation de la taxe foncière par l'Etat, ressource qui a basculé en 2021 de la fiscalité directe à la fiscalité indirecte dans nos comptes. Après avoir opéré une diminution de **1 550 081 €** dans le budget supplémentaire concernant la part principale, je vous propose, au regard des incertitudes liées à cette compensation, de diminuer la part complémentaire en l'inscrivant au même niveau que l'an dernier, soit une diminution de 261 364 € par rapport à ce qui avait été inscrit au BP 2022 (2 100 000 €).

III – LES DOTATIONS : 1 885 430 €

1°) Le FCTVA : 69 593 €

Ce réajustement fait suite à la notification de l'État pour le FCTVA calculé sur les dépenses de fonctionnement.

2°) La DGD : 532 €

Il s'agit d'un simple réajustement.

3°) Les allocations compensatrices : 25 120 €

Il s'agit de compléter les prévisions d'un montant de 25 120 € relatif à la compensation de CVAE.

4°) La PCH : 1 475 756 €

Pour 607 000 €, il s'agit d'un réajustement de solde CNSA concernant la PCH et 868 756 € pour la compensation de l'application des mesures Laforcade au secteur personnes handicapées.

5°) Les participations et divers : 314 429 €

Les deux principales recettes ajustées concernent l'avenant 43 pour 130 000 € et le soutien d'étiage de l'Aveyron pour 163 250 €.

IV – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 1 567 000€

Les récupérations exceptionnelles sur successions personnes âgées sont abondées de **907 400 €** (rattrapages de retards pris dans les études notariales au moment du Covid) ainsi que **354 100 €** pour les personnes handicapées.

S'ajoutent à cela les remboursements des autres départements pour un complément de **318 000 €** (168 000 € au titre de l'ASE et 150 000 € au titre des frais de placements et d'allocations).

Enfin ,une minoration de **12 500 €** est appliquée sur le restant des lignes.

V – L'APA : - 1 530 000 €

Il s'agit du montant des indus, réajustés à la hausse pour **5 000 €** ainsi que le réajustement de la dotation CNSA pour – **1 535 000 €** au regard de la notification prévisionnelle reçue.

VI – LES AUTRES RECETTES (Chapitres 70,76,77) : 24 017 €

1°) Les recettes des produits des services du domaine : - **11 763 €**

Il s'agit d'inscrire pour 5 000 € les recettes liées à la régie de l'Espace des Augustins et de réduire de 16 763 € le remboursement de frais de la MDPH au département.

2°) Les produits exceptionnels : **35 780 €**

Il s'agit d'abonder un complément sur la ligne de remboursement de sinistres de voirie par les assurances pour 10 000 € et la récupération d'un trop versé à la Conférence des Financeurs Pour la Perte d'Autonomie pour 23 805 €, le reste étant des ajustements mineurs.

VII – LES OPERATIONS D'ORDRE : 38 560 €

Les quote de part de subventions sont abondées et ajustées à hauteur de 38 560 €.

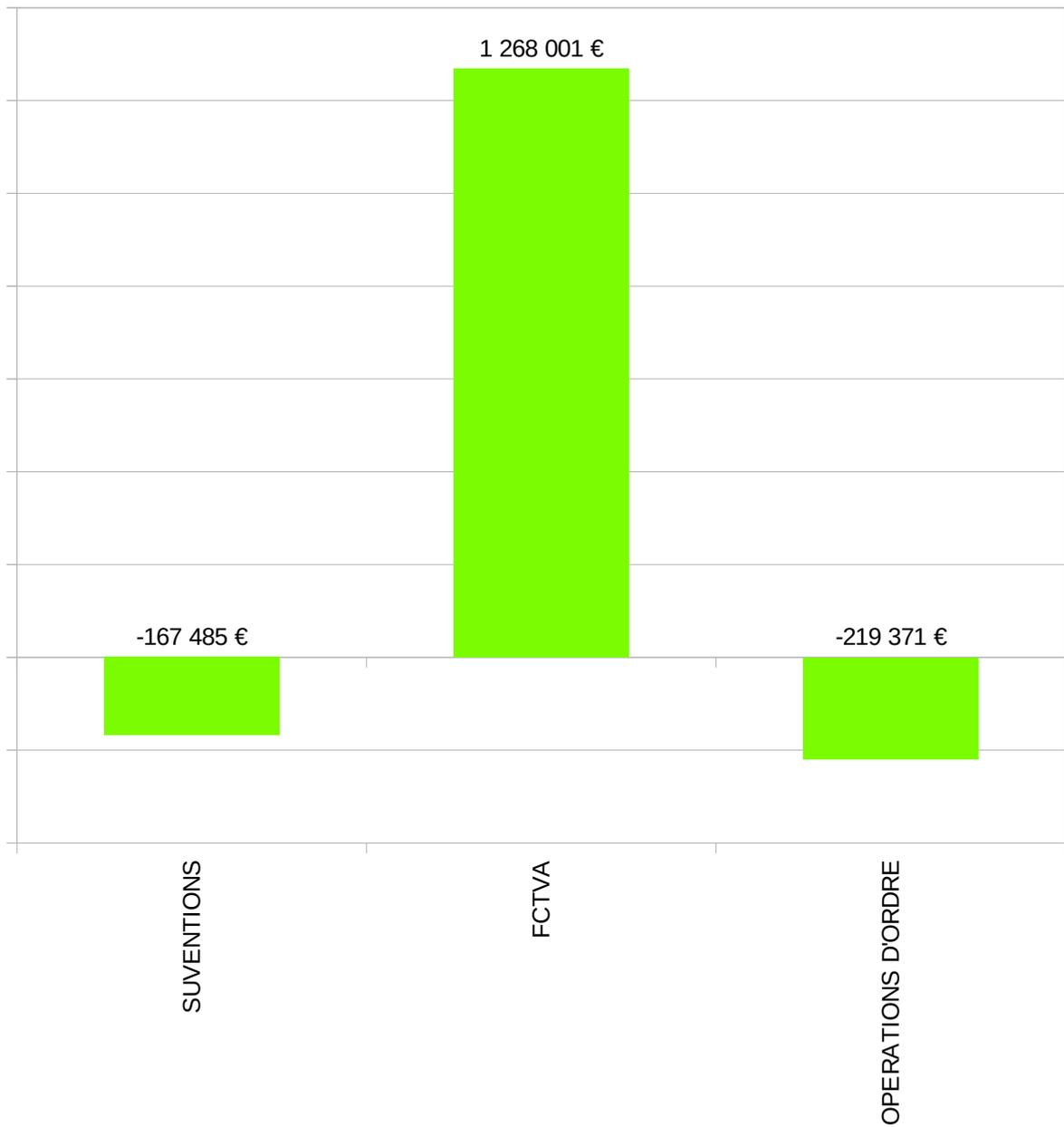
En résumé, les recettes de fonctionnement de cette décision modificative intègrent une hausse de 3 396 770 €, soit un ajustement de + 0,89 % des ouvertures de crédits votées au BP et au BS.

B - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

NATURE	BP 2022	BS 2022	DM 2022	Total crédits 2022
F.C.T.V.A.....	4 700 000,00 €	0,00 €	1 268 000,80 €	5 968 000,80 €
D.S.I.D.....	509 144,23 €	0,00 €	0,00 €	509 144,23 €
D.D.E.C.....	912 619,00 €	0,00 €	0,00 €	912 619,00 €
Produit des amendes des radars automatiques.....	380 000,00 €	0,00 €	0,00 €	380 000,00 €
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS..... (État, Région, Communes, Union Européenne, etc.)	4 863 826,00 €	-404 031,00 €	-167 485,33 €	4 292 309,67 €
EMPRUNTS.....	13 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000 000,00 €
DIVERS (cessions, prêt au personnel, opération compte tiers).	746 275,78 €	19 860,00 €	0,00 €	766 135,78 €
Sous-Total	25 111 865,01 €	-384 171,00 €	1 100 515,47 €	25 828 209,48 €
EXCÉDENT REPORTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESTES A RÉALISER.....	0,00 €	24 810 335,87 €	0,00 €	24 810 335,87 €
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT.....	0,00 €	27 749 547,01 €	0,00 €	27 749 547,01 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	25 111 865,01 €	52 175 711,88 €	1 100 515,47 €	78 388 091,56 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	55 754 367,65 €	24 608 497,58 €	-219 371,47 €	80 143 493,76 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	80 866 232,66 €	76 784 209,46 €	881 144,00 €	158 531 585,32 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

881 144 €



1°) Subventions et participations : **-167 485,33 €**

Ces subventions et participations sont réajustées à la DM 2022 comme suit :

- Participations ANAH (Ajustement des crédits délégués).....	-299 441,00 €
- Participation collèges (France Relance parcours cyber sécurité).	90 000,00 €
- Participation environnement (télégestion des barrages-opération terminée).....	-12 044,33 €
- Participations voirie (Grand Montauban parking dépose lycée Capou).....	54 000,00 €
	-167 485,33 €

2°) FCTVA : **1 268 000,80 €**

Suite à la notification définitive du FCTVA 2022, le montant prévu au BP est réajusté.

3°) Les opérations d'ordre : **-219 371,47 €**

Il s'agit du virement de la section d'investissement provenant de la section de fonctionnement ainsi que des amortissements complémentaires 2022.

Les réajustements de crédits propres aux recettes d'investissement représentent +0,56 % d'évolution par rapport aux ouvertures de crédits votées au budget primitif et au budget supplémentaire.

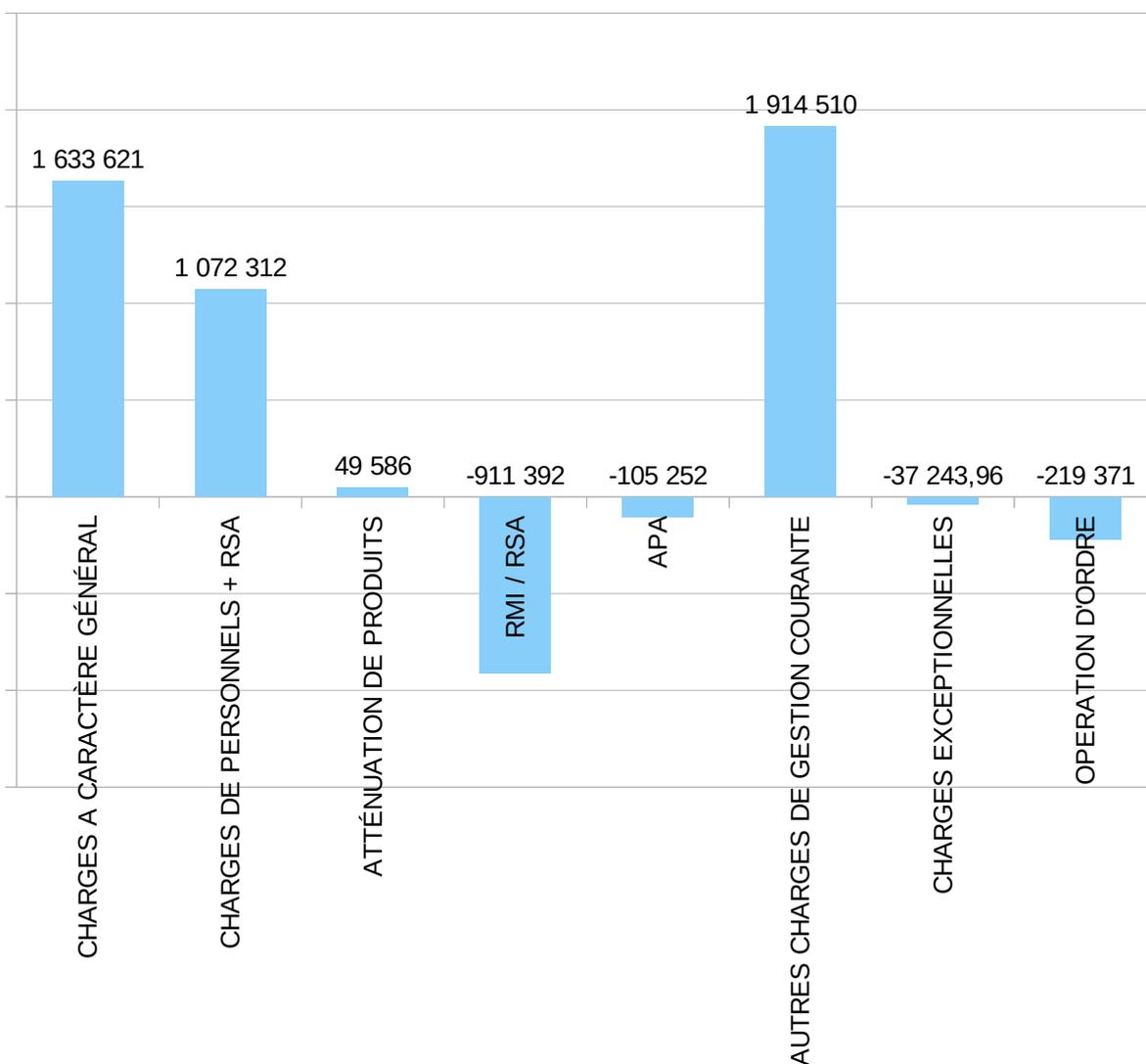
CHAPITRE II

LES DÉPENSES

Les dépenses, d'un montant de **4 277 914 €** se répartissent comme suit :

- ◆ Fonctionnement.....: **3 396 770 €**
- ◆ Investissement.....: **881 144 €**

A- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 396 770 €



Dépenses de fonctionnement	BP 2022	BS 2022	DM 2022	Total crédits 2022
Chapitre 011 : Charges à caractère général	17 519 929,00 €	2 376 725,00 €	1 633 621,37 €	21 530 275,37 €
dont transports scolaires	1 630 000,00 €	0,00 €	70 278,00 €	1 700 278,00 €
voirie	3 600 000,00 €	640 000,00 €	190 000,00 €	4 430 000,00 €
fluides	1 845 350,00 €	200 530,00 €	110 000,00 €	2 155 880,00 €
fournitures et alimentation	1 521 910,00 €	106 025,00 €	467 150,00 €	2 095 085,00 €
locations et crédit-bail	802 392,00 €	226 500,00 €	-110 067,63 €	918 824,37 €
entretien et maintenance	1 516 428,00 €	378 800,00 €	153 750,00 €	2 048 978,00 €
frais de déplacement	801 346,00 €	146 000,00 €	24 500,00 €	971 846,00 €
Chapitre 012+017: Charges de personnel y compris personnel RSA	71 858 653,00 €	2 740 500,00 €	1 072 312,00 €	75 671 465,00 €
dont assistants familiaux	17 619 000,00 €	0,00 €	132 000,00 €	17 751 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	3 727 000,00 €	5 323,00 €	49 586,00 €	3 781 909,00 €
Chapitres 015+017 :RMI + RSA hors personnel	46 187 743,00 €	656 704,00 €	-911 392,00 €	45 933 055,00 €
dont allocations et contrats	42 527 130,00 €	0,00 €	-1 000 000,00 €	41 527 130,00 €
Chapitre 016 : APA	34 920 000,00 €	-138 845,00 €	-105 252,00 €	34 675 903,00 €
dont allocations APA	32 211 000,00 €	-150 000,00 €	-142 000,00 €	31 919 000,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	107 098 476,00 €	1 299 863,00 €	1 914 510,06 €	110 312 849,06 €
dont PCH	8 320 000,00 €	230 000,00 €	300 000,00 €	8 850 000,00 €
allocations sociales (hors PCH)	3 070 800,00 €	14 000,00 €	-128 065,00 €	2 956 735,00 €
frais de séjour et d'hébergement	61 437 000,00 €	365 600,00 €	1 442 606,00 €	63 245 206,00 €
dotations collègues	4 811 485,00 €	250 000,00 €	0,00 €	5 061 485,00 €
participations budgets annexes+gip	5 453 398,00 €	-137 942,00 €	51 382,00 €	5 366 838,00 €
participations SDIS	8 756 175,00 €	0,00 €	0,00 €	8 756 175,00 €
subventions de fonctionnement	7 759 926,00 €	385 100,00 €	-24 156,00 €	8 120 870,00 €
Frais de fonctionnement groupe élus	229 620,00 €	0,00 €	0,00 €	229 620,00 €
Sous-total dépenses de gestion	281 541 421,00 €	6 940 270,00 €	3 653 385,43 €	292 135 076,43 €
Chapitre 66 : Charges financières	5 108 173,88 €	0,00 €	0,00 €	5 108 173,88 €
dont PPP de Verdun-sur-Garonne	762 011,00 €	0,00 €	0,00 €	762 011,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	1 539 100,00 €	691 986,21 €	-37 243,96 €	2 193 842,25 €
dont subventions exceptionnelles et remises gracieuses	1 446 500,00 €	653 986,21 €	-77 244,00 €	2 023 242,21 €
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions	219 223,00 €	442 491,00 €	0,00 €	661 714,00 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	4 375 000,00 €	6 350 600,00 €	0,00 €	10 725 600,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES de FONCTIONNEMENT	292 782 917,88 €	14 425 347,21 €	3 616 141,47 €	310 824 406,56 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	49 652 368,65 €	24 608 497,58 €	-219 371,47 €	74 041 494,76 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	342 435 286,53 €	39 033 844,79 €	3 396 770,00 €	384 865 901,32 €

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services ~~jusqu'à la fin de l'année~~ et tenir compte de l'inflation importante de certains produits ou services, j'ai procédé à quelques ajustements, parfois conséquents.

I - LES DÉPENSES DE GESTION : 3 653 385,43 €

Elles s'articulent autour des grands postes budgétaires suivants :

1) Les charges à caractères général (chap. 011) : + 1 633 621,37 €

Après avoir ajusté les charges de fonctionnement de manière conséquente au budget supplémentaire (+13,5%) suite à la guerre en Ukraine et à ses effets sur les prix des carburants, force est de constater aujourd'hui que l'inflation impacte tous les secteurs : carburant, énergie, alimentation, coûts d'entretien, travaux de voirie (à laquelle est venue s'ajouter la sécheresse cette année)...dont voici les principaux effets dans cette décision modificative :

- + 110 000 € pour les carburants et combustibles,
- + 190 000 € pour les dépenses d'entretien voirie,
- + 153 750 € pour les dépenses d'entretien,
- + 467 150 € pour les fournitures diverses et l'alimentation (dont 333 850 € pour le soutien d'étiage),
- + 480 000 € pour les remboursements de frais aux collectivités (placements d'enfants relevant de l'ASE 82 hors département),
- + 70 278 € pour le transport scolaire et
- + 95 000 € pour le transport des assistants familiaux.

2) Les charges de personnel (chap. 012+rsa) : +1 072 312 €

L'évolution à la hausse du point d'indice des fonctionnaires (+3,5%, soit +150 000€), le Ségur de la santé (+447 000€) et l'augmentation du CIA (+280 000€) sont les principales augmentations abondant cette DM.

3) Les atténuations de produits (chap. 014) : + 49 586 €

Suite à la réception de la notification définitive, j'ai réajusté le prélèvement du fonds de solidarité des Droits de Mutation à Titre Onéreux de 49 586 €.

4) Le RMI / RSA (chap. 015 + 017 hors personnel) : -911 392 €

Au regard des 8 premiers mois de l'année, le montant des allocations est diminué de 1 million d'euros, le reste des crédits inscrits correspondant aux admissions en non valeur et aux titres annulés.

5) L'APA(chap. 016) : - 105 252 €

Le montant des allocations est ajusté à la baisse pour 142 000 €, le reste des crédits inscrits correspondant aux admissions en non valeur et aux titres annulés.

6) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) : + 1 914 510,06 €

Les ajustements les plus importants sont :

- la PCH : + 300 000 €,

- les participations aux budgets annexes et GIP : + 51 382 € :

- SATESE : - 49 000 €
- Base de loisirs : + 100 382 €

- S'agissant de l'autonomie (en dehors de l'APA et de la PCH détaillé avant), parmi les principaux mouvements :

- - 162 000 € pour les frais en établissements Personnes Agées (ehpad et résidences autonomie),
- - 165 000 € pour les frais en établissements Personnes Handicapées,
- + 868 756 € pour l'application des mesures Laforcade au secteur PH

- S'agissant de l'enfance famille, les principaux réajustements sont :

- + 767 000 € pour les MECS en raison de l'application du Segur de la santé à ce secteur et de la hausse du nombre de placements,
- + 117 500 € pour les établissements scolaires en raison de la hausse du nombre de placements à l'ASE, du décalage de l'ouverture du dispositif des sortants de l'ASE financé par la stratégie enfance et du nombre de jeunes placés dans des établissements privés.

Au total, **charges de personnel exclues** et tous chapitres confondus, les dépenses d'aide sociale représentent **165 467 596 euros soit 53,23 %** des dépenses réelles de fonctionnement (310 824 406 €) en légère hausse par rapport au BP 2022 (+1,3%).

	BP 2022	BS 2022	DM 2022	TOTAL
Prévention médico-sociale	308 938 €	-8 300 €	-3 600 €	297 038 €
Famille et enfance	22 092 456 €	32 443 €	1 521 039 €	23 645 938 €
Personnes handicapées	45 473 335 €	187 719 €	970 832 €	46 631 886 €
Personnes âgées	11 356 902 €	226 429 €	-93 647 €	11 489 684 €
RMI / RSA	46 187 743 €	641 664 €	-911 392 €	45 918 015 €
APA	34 920 000 €	-138 845 €	-105 252 €	34 675 903 €
Autres interventions	1 835 505 €	275 000 €	-256 944 €	1 853 561 €
Services communs	1 141 965 €	106 700 €	-293 094 €	955 571 €
TOTAL	163 316 844 €	1 322 810 €	827 942 €	165 467 596 €

II) LES CHARGES EXCEPTIONNELLES : - 37 243,96 €

Il s'agit de reliquat de subventions exceptionnelles pour -77 244 €, le reste étant des titres annulés sur exercices antérieurs.

III) LES OPERATIONS D'ORDRE : - 219 371,47 €

Pour 599 675 €, il s'agit d'abonder les dotations aux amortissements et pour 819 046,47 €, la diminution du virement de section à section.

IV) LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Tous chapitres confondus, les subventions de fonctionnement évoluent de -101 400 € (Articles 6573, 6574, 6745 et 6748, chapitres 65, 67 et 017).

CdR	AGRICULTURE	-31 828,00
Programme	P030 - Agriculture	-30 000,00
Opération	P030O001 - Subventions aux associations et aux organisations professionnelles agricoles	-30 000,00
Nat. Ana.	2920 - 6574/94/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	-30 000,00
Opération	P030O002 - Aide au développement agricole	-1 828,00
Nat. Ana.	2919 - 6574/928/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de	-1 828,00

CdR	AIDE SOCIALE LEGALE	-8,00
Programme	P015 - Aide à l'autonomie des personnes âgées	-8,00
Opération	P015O002 - Prévention perte d'autonomie	-8,00
Nat. Ana.	2889 - 65734/532/65 - Subventions de fonctionnement aux communes et structure intercommunales	-8,00
CdR	ANIMATION CULTURELLE	12 000,00
Programme	P012 - Animation culturelle	12 000,00
Opération	P012O003 - Subventions aux acteurs culturels	12 000,00
Nat. Ana.	2905 - 6574/311/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de	12 000,00
CdR	PMI	-3 600,00
Programme	P021 - Prévention et interventions sanitaires et médico-sociales	-3 600,00
Opération	P021O001 - Prévention	-3 600,00
Nat. Ana.	2908 - 6574/41/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de d	-3 600,00
CdR	ENVIRONNEMENT	-720,00
Programme	P031 - Environnement	-720,00
Opération	P031O001 - Subventions pour la biodiversité	-720,00
Nat. Ana.	2915 - 6574/738/65 - Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et autres organismes de	-720,00
CdR	PROGRAMMATION	-77 244,00
Programme	P028 - Politiques territoriales	-77 244,00
Opération	P028O005 - Soutien aux acteurs de solidarités territoriales	-77 244,00
Nat. Ana.	3001 - 6745/91/67 - Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	-77 244,00
	TOTAL	-101 400,00

Cette décision modificative permet de faire un ajustement des crédits de fonctionnement de 3 396 770 € soit +0,89% par rapport aux prévisions du BP réajustées du BS.

- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 661 144 €

Les dépenses d'investissement se décomposent, en crédits de paiement, de la manière suivante :

- programmes départementaux : **-1 986 299,35 euros. Ce réajustement est lié aux conséquences du contexte économique et social mondial et à ses conséquences sur les approvisionnements des entreprises et de nos fournisseurs.**

- programmes non départementaux (subventions versées aux communes, EPCI et tiers) : **1 234 883,35 euros.**

- dépenses financières d'un montant total de **1 594 000 euros** dont principalement 500 000 euros au titre de la participation à l'augmentation de capital de la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) et 1,09 millions d'euros de dépenses imprévues.

- 38 560 euros pour les opérations d'ordre (quote part de subventions).

Nature	BP 2022	BS 2022	DM 2022	Total crédits 2022
<u>HORS PROGRAMMES DÉPARTEMENTAUX</u>				
Chapitre 018 : RSA	7 464,00 €	0,00 €	0,00 €	7 464,00 €
Chapitre 13 : Subventions	11 650,00 €	-11 650,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total hors programmes départementaux	19 114,00 €	-11 650,00 €	0,00 €	7 464,00 €
<u>PROGRAMMES DÉPARTEMENTAUX</u>				
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	1 194 802,76 €	543 200,00 €	229 208,35 €	1 967 211,11 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	2 967 669,71 €	2 261 643,10 €	-661 354,75 €	4 567 958,06 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	21 634 791,25 €	10 557 238,48 €	-1 536 272,95 €	30 655 756,78 €
Chapitre 45 : Opérations comptes de tiers	23 101,94 €	0,00 €	-17 880,00 €	5 221,94 €
Sous-total programmes départementaux	25 820 365,66 €	13 362 081,58 €	-1 986 299,35 €	37 196 147,89 €
<u>PROGRAMMES COMMUNAUX ET TIERS</u>				
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	19 009 586,00 €	8 178 895,00 €	1 234 883,35 €	28 423 364,35 €
- Subventions en capital	13 683 430,00 €	8 178 895,00 €	1 234 883,35 €	23 097 208,35 €
- Subventions en annuités	5 326 156,00 €	0,00 €	0,00 €	5 326 156,00 €
Sous-total programmes communaux et tiers	19 009 586,00 €	8 178 895,00 €	1 234 883,35 €	28 423 364,35 €
<u>DÉPENSES FINANCIÈRES</u>				
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées (avec PPP)	16 865 268,00 €	525 000,00 €	0,00 €	17 390 268,00 €

Chapitre 26 : Participations et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	502 000,00 €	502 000,00 €
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	100 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	102 000,00 €
Chapitre 020 : Dépenses imprévues	1 000 000,00 €	2 170 000,00 €	1 090 000,00 €	4 260 000,00 €
Chapitre 001 : Résultat d'investissement	0,00 €	31 853 408,57 €	0,00 €	31 853 408,57 €
Sous-total dépenses financières	17 965 268,00 €	34 548 408,57 €	1 594 000,00 €	54 107 676,57 €
Opérations d'ordre	18 051 899,00 €	0,00 €	38 560,00 €	18 090 459,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	20 706 474,31 €	0,00 €	20 706 474,31 €
TOTAL	80 866 232,66 €	76 784 209,46 €	881 144,00 €	158 531 586,12 €

I - LES PROGRAMMES DÉPARTEMENTAUX :

Les crédits ouverts pour l'ensemble des dépenses d'investissement de cette catégorie, se chiffrent à **-1 986 299,35 euros**. La décomposition, par domaine, des investissements départementaux pour cette DM 2022 est la suivante :

1°) - Les programmes départementaux en AP : - 1 973 200,56 €

Niveau	Libellé	CP
CdR	DSI	263 793,00
Programme	P036 - Systèmes informatiques et télécommunications	263 793,00
Opération	P036O001 - Acquisitions matériels logiciels et services informatiques et de télécommunications	263 793,00
CdR	EDUCATION COLLEGES	3 500,00
Programme	P008 - Collèges et actions éducatives	3 500,00
Opération	P008O004 - Equipement des collèges	3 500,00
CdR	ENVIRONNEMENT	7 000,00
Programme	P031 - Environnement	7 000,00
Opération	P031O003 - Gestion de la ressource en eau	7 000,00
CdR	IMMOBILIER	-967 482,73
Programme	P004 - Bâtiments départementaux à caractère social	-275 881,13
Opération	P004O002 - Travaux, extension, réhabilitation des bâtiments départementaux à caractère social	-55 881,13
Opération	P004O004 - Aménagements de terrains bâtiments départementaux à caractère social	-160 000,00
Opération	P004O005 - Programme d'accessibilité aux personnes handicapées	-60 000,00

	bâtiments départementaux à caractère social	
Programme	P005 - Bâtiments départementaux à caractère culturel	-260 206,37
Opération	P005O002 - Travaux, extension, réhabilitation des bâtiments départementaux à caractère culturel	-285 206,37
Opération	P005O004 - Aménagement de terrains Bâtiments départementaux à caractère culturels	25 000,00
Programme	P006 - Bâtiments départementaux à caractère administratif	403 633,40
Opération	P006O001 - Maintenance des bâtiments départementaux à caractère administratif	-10 000,00
Opération	P006O002 - Travaux, extension, réhabilitation des bâtiments départementaux à caractère administratif	413 633,40
Programme	P007 - Gendarmeries	-153 869,00
Opération	P007O002 - Travaux, extension, réhabilitation des gendarmeries	-134 000,00
Opération	P007O004 - Aménagement de terrains gendarmeries	-19 869,00
Programme	P009 - Patrimoine immobilier des collèges	-531 159,63
Opération	P009O001 - Travaux, extension, réhabilitation des collèges	-951 596,05
Opération	P009O003 - Construction des équipements sportifs des collèges	694 000,00
Opération	P009O004 - Aménagement de terrains des collèges	-61 000,00
Opération	P009O006 - Programme d'accessibilité aux personnes handicapées collèges	-138 601,77
Opération	P009O007 - Equipement des cuisines des collèges	-40 000,00
Opération	P009O008 - Etudes Bâtiments Collèges	-33 961,81
Programme	P010 - Enseignement supérieur	-150 000,00
Opération	P010O006 - Participation au chantier d'extension du centre universitaire	-150 000,00
CdR	PARC AUTOMOBILE	-716 154,00
Programme	P032 - Flotte automobile départementale	-716 154,00
Opération	P032O002 - Acquisition des véhicules et engins	-716 154,00
CdR	SPORT ET JEUNESSE	-10 000,00
Programme	P013 - Animation sportive et vie associative	-10 000,00
Opération	P013O004 - Equipement sportif des collèges	-10 000,00
CdR	TOURISME	-17 880,00
Programme	P029 - Tourisme	-17 880,00
Opération	P029O007 - Promotion touristique - signalisation et publication	-17 880,00
CdR	VOIRIE	-535 976,83
Programme	P001 - Aménagement du réseau routier	-1 090 622,84
Opération	P001O001 - Programme annuel de travaux	-1 090 000,00
Opération	P001O002 - Etudes d'investigation	-622,84

Programme	P002 - Conservation du domaine public routier	554 646,01
Opération	P002O003 - Mise en valeur du domaine public routier	15 000,00
Opération	P002O005 - Dommages au domaine public routier	-5 352,03
Opération	P002O006 - Signalisation verticale	-1,96
Opération	P002O007 - Remise à niveau du réseau routier - intempéries	545 000,00
	TOTAL	-1 973 200,56

2°) - Les programmes départementaux en Enveloppe Pour l'Investissement (enveloppe annuelle) : -13 098,79 €

CdR	ACHAT/APPROVISIONNEMENT	23 000,00
Programme	P033 - Achat, entretien et logistique	23 000,00
Opération	P033O001 - Matériel, mobilier et outillages	23 000,00
CdR	EDUCATION COLLEGES	12 000,00
Programme	P008 - Collèges et actions éducatives	12 000,00
Opération	P008O004 - Equipement des collèges	12 000,00
CdR	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	-25 000,00
Programme	P010 - Enseignement supérieur	-25 000,00
Opération	P010O003 - Acquisitions enseignement supérieur	-25 000,00
CdR	ENVIRONNEMENT	-24 000,00
Programme	P031 - Environnement	-24 000,00
Opération	P031O003 - Gestion de la ressource en eau	-24 000,00
CdR	FINANCES	1 729,21
Programme	P037 - Finances	1 729,21
Opération	P037O008 - Opérations comptables réelles et d'ordre	1 729,21
CdR	MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE	172,00
Programme	P012 - Animation culturelle	172,00
Opération	P012O002 - Médiathèque acquisitions et développement de la lecture publique	172,00
CdR	PMI	-1 000,00
Programme	P021 - Prévention et interventions sanitaires et médico-sociales	-1 000,00
Opération	P021O003 - Protection maternelle et infantile	-1 000,00
	TOTAL	-13 098,79

II - LES PROGRAMMES NON DÉPARTEMENTAUX

Les crédits de paiement de cette DM s'élèvent à **1 234 883,35 €** :

* subventions en capital.....1 234 883,35 €

* subventions en annuités.....0 €

1°) - Les subventions en capital en AP : 1 219 114,35 €

CdR	ABBAYE DE BELLEPERCHE	133 174,00
Programme	P011 - Patrimoine et archives	133 174,00
Opération	P011O004 - Conservation du patrimoine et valorisation du musée des arts de la table	133 174,00
CdR	AIDE SOCIALE LEGALE	25 750,00
Programme	P017 - Accueil en établissement des personnes âgées et handicapées	-30 500,00
Opération	P017O004 - Aide à l'investissement	-30 500,00
Programme	P019 - Subventions autonomie	56 250,00
Opération	P019O005 - Aide à l'investissement - Autonomie	56 250,00
CdR	BUREAU DU LOGEMENT	684 358,00
Programme	P024 - Logement et habitat	684 358,00
Opération	P024O003 - Logement - aides à la pierre crédits délégués	619 072,00
Opération	P024O004 - Tarn-et-Garonne Habitat	65 286,00
CdR	ECONOMIE	8 066,35
Programme	P027 - Développement local	-0,65
Opération	P027O002 - Développement numérique	-0,65
Programme	P028 - Politiques territoriales	8 067,00
Opération	P028O004 - Commerces de proximité	8 067,00
CdR	EDUCATION COLLEGES	212 106,00
Programme	P008 - Collèges et actions éducatives	212 106,00
Opération	P008O005 - Politique d'aide aux communes	212 106,00
CdR	ENVIRONNEMENT	105 462,00
Programme	P031 - Environnement	105 462,00
Opération	P031O001 - Subventions pour la biodiversité	35 585,00
Opération	P031O004 - Subventions eau potable et assainissement	98 754,00

Opération	P031O005 - Subventions énergie et valorisation des déchets	-28 877,00
CdR	MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE	46 480,00
Programme	P012 - Animation culturelle	46 480,00
Opération	P012O001 - Subventions lecture publique	46 480,00
CdR	MISSION DEVELOPPEMENT LOCAL	30 000,00
Programme	P027 - Développement local	30 000,00
Opération	P027O004 - Soutien à l'ingénierie des collectivités	30 000,00
CdR	POLITIQUES TERRITORIALES	119 691,00
Programme	P028 - Politiques territoriales	119 691,00
Opération	P028O001 - Entretien et création de bâtiments communaux	16 721,00
Opération	P028O002 - Aménagements urbains communaux et cadre de vie	-273 496,00
Opération	P028O003 - Réseau routier communal	376 466,00
CdR	SPORT ET JEUNESSE	-142 709,00
Programme	P013 - Animation sportive et vie associative	-142 709,00
Opération	P013O004 - Equipement sportif des collèges	-142 709,00
CdR	TOURISME	-28 264,00
Programme	P029 - Tourisme	-28 264,00
Opération	P029O005 - Soutien aux projets touristiques territoriaux	-28 264,00
CdR	VOIRIE	25 000,00
Programme	P001 - Aménagement du réseau routier	25 000,00
	TOTAL	1 219 114,35

2°) - Les subventions en capital en Enveloppe Pour l'Investissement (enveloppe annuelle) : 15 769 €

CdR	AGRICULTURE	15 769,00
Programme	P030 - Agriculture	15 769,00
Opération	P030O002 - Aide au développement agricole	15 879,00
Opération	P030O003 - Aménagement foncier agricole	-110,00

3°) - Les subventions en annuités : 0 €

S'agissant des subventions en annuités pour les communes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération et établissements publics, je vous rappelle que, conformément au guide des aides départementales et dans le cadre du plan de relance départemental, approuvé lors de la Décision modificative du 27 octobre 2021, le seuil de ces subventions a été ramené à **200 000€**.

Les crédits destinés aux annuités à verser en 2022 sont ventilés par politique. Ils s'élevaient à 5 326 156,00 € au BP et sont maintenus à ce niveau dans ce projet de DM.

Vous trouverez, ci-après, la ventilation par politique de l'annuité 2022 :

	BP 2022	BS 2022	DM 2022	Crédits 2022
Alimentation en eau potable.....	1 323 710 €	0 €	11 153 €	1 334 863 €
Assainissement (établissements publics)..	496 931 €	0 €	0 €	496 931 €
Bâtiments communaux et intercommunaux	392 634 €	0 €	0 €	392 634 €
Bâtiments et patrimoine culturels	526 618 €	0 €	0 €	526 618 €
Bâtiments scolaires.....	530 762 €	52 480 €	0 €	583 242 €
Développement économique.....	22 316 €	0 €	0 €	22 316 €
Équipements sportifs.....	487 460 €	0 €	33 966 €	521 426 €
équipements touristiques.....	15 397 €	0 €	0 €	15 397 €
Hébergement interne.....	47 832 €	0 €	0 €	47 832 €
Maisons de retraite.....	580 016 €	0 €	0 €	580 016 €
Maison de santé pluri-professionnelle.....	75 743 €	0 €	0 €	75 743 €
Nouvelles technologies de communication	69 169 €	0 €	0 €	69 169 €
Ordures ménagères.....	127 862 €	0 €	0 €	127 862 €
Divers (associations, org voc agricole,CFA).....	129 706 €	0 €	0 €	129 706 €
Provision.....	500 000 €	- 52 480 €	-45 119 €	402 401 €
TOTAL	5 326 156 €	0 €	0 €	5 326 156 €

III - LES DÉPENSES FINANCIÈRES : 1 594 000 €

Pour 500 000 €, il s'agit de la recapitalisation de la CACG, pour 2 000 € il s'agit de réajuster la ligne des prêts au personnel et pour 2 000 €, il s'agit des actions acquises auprès de la SPL ARAC Occitanie.

Concernant le détail des crédits de réserve (1 090 000 € en investissement), vous voudrez bien vous référer au chapitre V du présent rapport.

CHAPITRE III

L'ÉPARGNE

I - L'ÉPARGNE DE GESTION de cette DM : -330 955,43 €

Il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, hors frais financiers, exceptionnels, hors dépenses imprévues et hors reprise de l'excédent 2021.

Ainsi l'épargne de gestion après cette DM s'établit à 38,98 M€.

II - L'ÉPARGNE BRUTE de cette DM : -257 931,47 €

L'épargne brute est l'épargne de gestion diminuée des dépenses financières et du solde des opérations exceptionnelles.

Ainsi l'épargne brute après cette DM s'établit à 21,8 M€.

III - L'ÉPARGNE NETTE de cette DM : -257 931,47 €

Elle reprend le montant de l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

L'épargne nette après DM s'établit à **4,5 M€**. A noter que près de 15 M€ inscrits dans les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont des dépenses imprévues sans affectation qu'il convient de retraiter dans cette analyse et que nous retrouverons dans les épargnes brutes et nettes dans le compte administratif 2022.

CHAPITRE IV

LA DETTE DÉPARTEMENTALE

L'emprunt constitue une ressource « externe » permettant d'augmenter la capacité d'investissement d'une collectivité locale.

Selon la procédure de « globalisation » instituée en 1976, une négociation annuelle de l'enveloppe pour financer l'ensemble du programme d'équipement est pratiquée.

Lors du vote du budget primitif 2022, nous avons fixé à 13 millions d'euros le volume des emprunts nécessaires au financement des investissements.

1°) La dette propre au 31/12/2022 : 167 713 215 €

- ◆ encours de la dette (hors PPP) : 167 713 215 euros,
- ◆ taux moyen : **2,47 %**,
- ◆ durée résiduelle moyenne : **12 ans 2 mois**.

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Capital restant dû dette propre	190 889 653	191 509 659	194 637 884	192 900 680	190 483 378	187 984 649	171 504 066	167 713 215
Annuité	20 937 854	21 011 556	21 928 787	20 775 744	21 205 941	20 849 751	21 445 602	21 308 293
Intérêts	7 832 625	7 361 562	7 257 012	6 038 541	5 788 639	5 351 022	4 965 018	4 517 442
Capital	13 105 229	13 649 994	14 671 775	14 737 203	15 417 302	15 498 729	16 480 584	16 790 851

2°) Le PPP de Verdun-sur-Garonne au 31/12/2022 : 13 089 974 €

- ◆ encours de la dette PPP : 13 089 974 euros,
- ◆ taux moyen : **4,81 %**,
- ◆ durée résiduelle : **14 ans 10 mois**.

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Capital restant dû	16 738 459	16 284 040	15 808 364	15 312 840	14 796 508	14 258 416	13 689 388	13 089 974
Annuité	1 594 062	1 361 424	1 361 424	1 361 424	1 361 424	1 361 424	1 361 424	1 361 424
Intérêts	923 537	907 004	885 748	865 900	845 092	823 332	792 396	762 011
Capital	670 525	454 420	475 675	495 524	516 332	538 092	569 028	599 413

3°) L'encours total de la dette au 31/12/2022 : 180 803 189 €

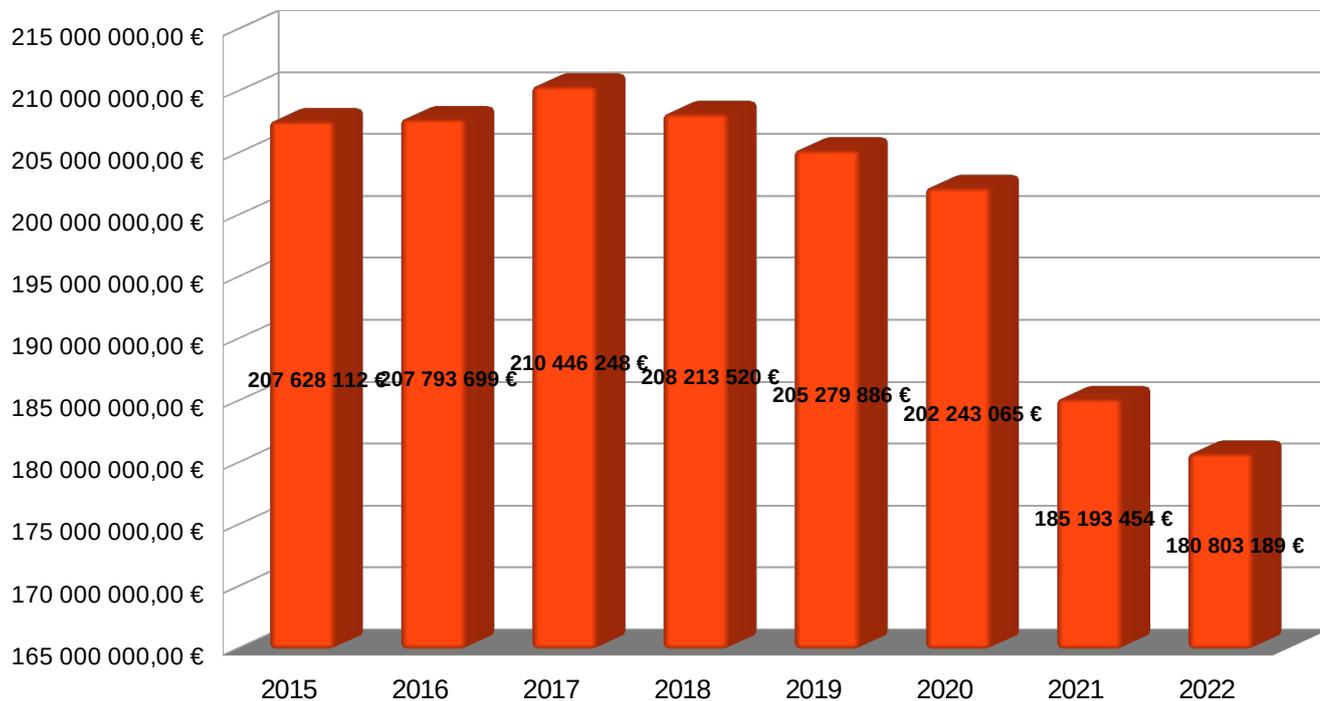
L'encours total s'élève donc à 180 803 189 € avec une annuité totale 2022 de 21 308 293 €.

ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Capital restant dû dette propre	190 889 653	191 509 659	194 637 884	192 900 680	190 483 378	187 984 649	171 504 066	167 713 215
Annuité	20 937 854	21 011 556	21 928 787	20 775 744	21 205 941	20 849 751	21 445 602	21 308 293
Intérêts	7 832 625	7 361 562	7 257 012	6 038 541	5 788 639	5 351 022	4 965 018	4 517 442
Capital	13 105 229	13 649 994	14 671 775	14 737 203	15 417 302	15 498 729	16 480 584	16 790 851
PPP	16 738 459	16 284 040	15 808 364	15 312 840	14 796 508	14 258 416	13 689 388	13 089 974
Capital restant dû DETTE	207 628 112	207 793 699	210 446 248	208 213 520	205 279 886	202 243 065	185 193 454	180 803 189

Par rapport au 31/12/2021, on constate :

- une diminution de l'encours de 4 390 265 € (-20 M€ par rapport au 31/12/2020),
- une augmentation de 310 267 € du remboursement du capital,
- une diminution de 447 576 € des intérêts payés.

Encours au 31/12/2022 de la dette globale



CHAPITRE V

LES CRÉDITS DE RÉSERVE

A l'issue de l'élaboration de ce projet de décision modificative et en tenant compte des dotations du budget primitif 2022 et du budget supplémentaire, les crédits de réserve dont dispose le Département s'élèvent à **14 985 600 €** et se répartissent ainsi qu'il suit :

Investissement

*Article 020 – sous-fonction 01 « Dépenses imprévues »

- Budget primitif.....	1 000 000 €
- B.S.....	2 170 000 €
- DM.....	1 090 000 €
Sous-total.....	4 260 000 €

Fonctionnement

*Article 022 – sous-fonction 01 « Dépenses imprévues »

- Budget Primitif.....	4 375 000 €
- B.S.....	6 350 600 €
- DM.....	0 €
Sous-total.....	10 725 600 €

TOTAL GÉNÉRAL..... 14 985 600 €

Le montant des crédits de réserve représente 3,3 % du budget réel 2022 qui s'élève donc à 451 265 533,68 € (BP+BS+DM).

* * *